

0000

**COALITION CENTRAFRICAINE POUR LA COUR PENALE
INTERNATIONALE
(CCCPI)**

Email : coalitioncpi_rca@yahoo.fr

**DECLARATION DE LA COALITION CENTRAFRICAINE POUR LA CPI RELATIVE A LA
CONFIRMATION DES CHARGES DANS L'AFFAIRE NGAISSONA ET YEKATOM**

Le 11 décembre 2019, la Chambre préliminaire II de la Cour Pénale Internationale (la Cour) a pris la décision de confirmer partiellement les charges présentées par la Procureure contre les sieurs **YEKATOM Alfred alias Rambo** et **NGAISSONA Patrice Edouard**, deux des responsables ANTI BALAKA, ce qui ouvre désormais la voie à un procès équitable, pour que les victimes puissent connaître la vérité sur les violences qui les a affectées, et que les personnes poursuivies bénéficient de toutes les garanties nécessaires à leur défense.

Il s'agit des crimes de guerre et de crimes contre l'humanité qui ont été commis entre septembre 2013 et décembre 2014 lors du conflit qui a opposé les **SELEKA** aux **ANTI BALAKA**.

La Coalition Centrafricaine pour la Cour Pénale Internationale demande à ce que toutes les mesures soient prises par la Cour, pour assurer la protection effective des victimes et des témoins, afin de permettre leur participation sans aucune contrainte dans cette procédure, et de faciliter la manifestation de la vérité.

La Coalition Centrafricaine pour la Cour Pénale Internationale demande au Procureure de la Cour, de demander aux Etats qui ne l'ont pas encore fait, de bien vouloir collaborer avec la Cour, pour arrêter les autres présumés criminels de la coalition **SELEKA** et des **ANTI BALAKA** qui continuent de commettre des exactions graves qui heurtent la conscience, et qui sont encore en liberté ; au nom du principe de la lutte contre l'impunité, l'injustice et de l'impartialité, pour favoriser le retour de la paix, la cohésion sociale, la réconciliation nationale et la sécurité en République Centrafricaine.

La Coalition Centrafricaine pour la Cour Pénale Internationale soutient la Cour Pénale Internationale dans les actions qu'elle mène, concernant la poursuite des enquêtes sur les crimes de guerre, les crimes de viol, les crimes de torture et les crimes contre l'humanité, sur le territoire de la République Centrafricaine.

Je vous remercie.

Fait à Bangui, le 11 décembre 2019

Pour la CCCPI

Le Coordonnateur Adjoint



Me Bruno Hyacinthe GBIEGBA